

Guide don d'ovocytes

Parcours receveuse



CLINIQUE MUTUALISTE
LA SAGESSE
GROUPE **vyv**

Composition de l'équipe du don d'ovocytes

L'équipe du don d'ovocytes est multidisciplinaire et son bon fonctionnement exige une étroite collaboration de tous les membres de l'équipe : médecins, biologistes, infirmiers, secrétaires, psychologue.

➤ Médecins

Ils ont la responsabilité de la constitution de votre dossier médical, de la prescription et de la surveillance des traitements, de la réalisation des gestes techniques (prélèvement ovocytaire, transfert embryonnaire) et du suivi médical. Tous les médecins (ci-dessous) exercent et consultent pour le don d'ovocytes sur le site de la Clinique La Sagesse.

- Dr Maud BIDET
- Dr Anne GUIVARCH
- Dr Frédérique JAFFRE
- Dr Nicolas LUCAS
- Dr Ludovic MOY

➤ Laboratoire de biologie réunis

Biologistes responsables : Dr Julien GOUNEAUD - Dr Jean-François GRIVEAU

Techniciennes : 02 99 85 75 18

Les biologistes et techniciennes s'occupent de toute la partie "laboratoire" de la FIV, notamment les examens de bilan le recueil des ovocytes, les embryons.

Secrétaire : 02 99 85 75 21

➤ Secrétariat AMP/don d'ovocytes/infirmiers

Secrétariat DON AMP : 02 90 02 95 61

Secrétariat AMP : 02 99 85 75 20

Infirmiers AMP : 02 99 85 75 58

Vous devez appeler le secrétariat don d'ovocytes pour prendre RDV, pour toutes questions concernant le don d'ovocytes.

Vous appellerez les secrétaires pour débiter votre cycle de transfert embryonnaire. En cours de traitements vous appellerez les infirmiers pour la poursuite du traitement : à partir de 14h30 en semaine, entre 12h30 et 14h30 les samedis ou jours fériés.

Vous aurez également les traitements et conduite à tenir en téléchargeant l'application Prescription en Ligne (PEL) sur votre Smartphone.

👉 Psychologue

02 99 85 75 65– Mme Véronique LOUAPRE

La consultation avec un psychologue fait partie des étapes du parcours AMP avec don d'ovocytes.

Le don d'ovocytes

👉 Dans quels cas, une AMP avec don d'ovocytes est proposée

- **En cas d'insuffisance ovarienne prématurée (IOP) ou de réserve ovarienne altérée**

- Causes iatrogènes : dues à des traitements délétères pour les ovaires : Chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie.
- Causes génétiques : la cause la plus fréquente est le syndrome de Turner.
- Causes inexpliquées.

- **En cas d'échec de tentatives d'AMP**

- Echecs de stimulations
- Défauts de qualité ou de quantité d'ovocytes
- Les échecs de fécondation
- Les anomalies de développement embryonnaire.

- **En cas d'indications génétiques**

Dans le but d'éviter la transmission d'une maladie génétique d'une particulière gravité.

👉 FIV- don d'ovocytes

IL s'agit d'une FIV-ICSI classique réalisée avec les ovocytes d'une femme donneuse.

Les ovocytes recueillis sont microinjectés au laboratoire avec les spermatozoïdes du conjoint. Les embryons ainsi obtenus sont vitrifiés et conservés jusqu'aux transferts.

Voir film « AMP Clinique La Sagesse : que se passe-t-il au laboratoire FIV ? » - Site internet.

Les étapes du don d'ovocytes

➤ Le premier RDV : consultation avec le gynécologue - consultation du couple

Cette première consultation a pour buts :

- De vous informer sur le don d'ovocytes, de vous expliquer son déroulement et de répondre à vos questions.
- De s'assurer que vous remplissez les conditions pour bénéficier d'un don d'ovocytes, que vous ne présentez pas de contre-indications au don d'ovocytes, à la grossesse, de recueillir votre histoire médicale, gynécologique, votre éventuel parcours AMP, vos antécédents familiaux à tous les 2*.
- De prescrire les examens nécessaires à votre inscription en don d'ovocytes.
- De vous remettre les consentements, la demande de 100%, la lettre pour établir avec un notaire l'acte légal de procréation médicalement assistée avec tiers donneur.

* VOIR Annexe 1 : entretien sur les ATCD familiaux du conjoint.

Bilan préalable au don d'ovocytes

Ce bilan a pour but d'éliminer un risque infectieux, de déterminer votre groupe sanguin, votre risque de maladie génétique pour vous et votre conjoint, d'optimiser les résultats de votre AMP avec don d'ovocytes, de s'assurer de votre bonne santé avant une AMP avec don d'ovocytes.

• **Bilan réalisé par Madame**

- Bilan infectieux : **sérologies HIV (Sida), hépatite B et hépatite C, syphilis, CMV, HTLV seront** demandées.
- Groupe sanguin.
- Un frottis cervico-vaginal récent.
- Une échographie-mammographie à titre systématique si vous avez plus de 40 ans.
- Examens médicaux jugés nécessaires par le médecin du don d'ovocytes.

• **Bilan réalisé par Monsieur**

- Bilan infectieux : **sérologies HIV (Sida), hépatite B et hépatite C, syphilis, CMV, HTLV seront** demandées.
- Groupe sanguin.
- Caryotype, recherche de mutations impliquées dans la mucoviscidose.
- +/-Spermogramme, TMS, spermoculture.

- **Staff don d'ovocytes**

L'équipe du centre se réunit régulièrement pour discuter des prises en charge proposées aux couples. L'acceptation de votre inscription en AMP avec don d'ovocytes peut être discutée, acceptée ou refusée en staff.

- **RDV suite à votre inscription en don d'ovocytes**

Suite à l'acceptation de votre dossier au Staff don d'ovocytes, vous aurez à prendre les RDV suivants pour finaliser votre dossier AMP.

- **Consultation avec le gynécologue à 3 mois minimum**

- Prise en charge à 100% par la sécurité sociale : examens, consultations, traitements.
- Remise des résultats des examens prescrits.
- Remise des ordonnances de traitements pour un transfert embryonnaire.

- **La consultation avec les biologistes**

Elle est obligatoire :

- Réalisation pour le conjoint d'un spermogramme, spermocytogramme, test de migration survie, spermoculture (si non réalisés).
- Signature des consentements.

- **L'entretien avec la psychologue de l'équipe**

C'est pour le couple un temps de parole libre et propice à la réflexion sur la démarche du don d'ovocytes, sur la filiation.

- **Consultations suivantes**

Tous les 6 mois, en l'absence de transfert d'embryon, il vous sera demandé de réaliser une nouvelle consultation qui peut être téléphonique.

Ces consultations ont pour but de mettre à jour votre dossier, de s'assurer que vous êtes toujours dans une démarche de don d'ovocytes.

Ces consultations ou téléconsultations sont indispensables pour maintenir votre demande d'AMP avec don d'ovocytes.

Le don d'ovocytes

Lorsqu'une donneuse est appariée avec vous*, vous serez prévenus en général 1 à 2 mois avant le don d'ovocytes.

Monsieur, vous serez rappelé en début de cycle de la donneuse, soit 15 jours environ avant le don d'ovocytes. Vous serez ensuite rappelé au plus tard 36 heures avant le don d'ovocytes.

Vous devrez vous présenter le matin du don d'ovocytes au laboratoire d'AMP pour effectuer votre recueil de sperme entre 8h et 9h.

Suite au prélèvement ovocytaire ; les biologistes vous appelleront l'après midi pour vous indiquer combien d'ovocytes vous ont été attribués. Ils vous rappelleront à 48 heures, pour vous indiquer combien d'embryons ont pu être fécondés, puis combien ont été vitrifiés.

* Cf FAQ, comment est réalisé l'appariement – voir page 9 de ce livret.

Le traitement/le transfert d'embryon

Le transfert d'embryon sera réalisé de manière asynchrone, c'est à dire que les ovocytes de la donneuse seront mis en fécondation avec les spermatozoïdes du conjoint. Les embryons obtenus seront vitrifiés (« =congelés ») puis transférés dans un deuxième temps.

Le transfert pourra se faire sur le cycle suivant, ou comme convenu avec votre médecin référent.

Traitement :

Dans la majorité des cas, le transfert aura lieu sous un traitement hormonal substitutif (THS). Vous avez pu en bénéficier lors de transfert d'embryon congelé lors de votre parcours en AMP intra-conjugale. Le traitement consiste à préparer votre endomètre pour qu'il soit prêt au moment du transfert d'embryon.

Lorsque vous démarrerez votre THS, par exemple provames 2 mg matin, midi et soir, vous préviendrez le secrétariat DON AMP de la Clinique Mutualiste La Sagesse. Vous bénéficierez d'une échographie pelvienne pour s'assurer que l'endomètre est prêt, en général 13 jours après avoir débuté le traitement. Vous débuterez le traitement par progestérone selon les indications médicales.

Le transfert d'embryon :

Le transfert d'embryon aura lieu à la clinique 3 à 6 jours après avoir débuté le traitement par progestérone. Le transfert est indolore. Un embryon est déposé à l'aide d'un cathéter dans votre utérus sous contrôle échographique. Vous pouvez continuer une vie normale après votre transfert.

Suite au transfert :

- Test Bêta-HCG (ordonnance remise lors du transfert) : 10 à 12 jours après le transfert, vous ferez une prise de sang Bêta-HCG,
> Si le résultat est positif vous **devez impérativement poursuivre le traitement.**
- Echographie : vous devez prévenir votre gynécologue référent pour réaliser une échographie précoce environ 5 semaines après le transfert.

Vous êtes les meilleurs ambassadeurs pour sensibiliser et faire connaître le don d'ovocytes...

Parlez-en autour de vous.

FAQ, foire aux questions sur le don d'ovocytes

Quel est le délai d'attente pour bénéficier d'un don d'ovocytes ?

A la date d'édition de ce livret, le délai d'attente moyen est estimé à 12-18 mois entre votre inscription définitive (à l'issue du deuxième rendez-vous) et votre don d'ovocytes.

Si vous êtes issue d'une minorité ethnique, ce délai peut être allongé.

Cette information est non contractuelle et elle peut évoluer au cours des mois.

Jusqu'à quel âge pouvez-vous vous inscrire pour un don d'ovocytes ?

Lorsque l'âge de la femme, au moment de la demande, est de moins de 42 ans.

Pouvez-vous bénéficier d'un don d'ovocytes si vous avez déjà des enfants ?

Oui, si vous avez un seul enfant du couple.

Quels sont les femmes qui réalisent un don d'ovocytes à la Clinique Mutualiste La Sagesse ?

La majorité des femmes réalisant un don d'ovocytes dans notre centre a été sensibilisée par un couple en parcours AMP dans notre centre.

Quelles sont les conditions pour être donneuse ?

Etre une femme en bonne santé, âgée de moins de 37 ans. Les femmes n'ayant pas encore d'enfant peuvent faire un don et conserver une partie des ovocytes pour elles, si le recueil ovocytaire le permet. Cela est susceptible de changer avec la nouvelle loi de bioéthique.

Quel est le cadre légal du don d'ovocytes ?

Avant la révision des lois de bioéthique prévue en 2021, le don d'ovocytes en France est strictement anonyme et gratuit.

Comment est réalisé l'appariement ?

L'appariement est réalisé à partir :

- des critères phénotypiques : ethnie, taille, poids, couleur des yeux...
- de votre date d'inscription en don.

Pouvez-vous vous inscrire en don d'ovocytes et faire une dernière tentative de FIV dans l'intervalle ?

Non, nous vous prenons en charge en don d'ovocytes lorsque votre projet AMP intraconjugal est terminé.

Pouvez-vous vous inscrire dans un autre centre de don d'ovocytes en France ou à l'étranger ?

Non, cela pénalise les couples qui s'inscrivent dans notre centre.

ANNEXE

Don d'ovocytes et génétique

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de votre démarche de don d'ovocytes, nous allons nous intéresser à votre santé, vos antécédents médicaux mais aussi ceux de vos proches.

Nous allons vous poser des questions sur la santé des membres de votre famille, c'est à dire :

- vos enfants
- vos frères et sœurs (demi-frères, demi-sœurs) et leurs enfants
- vos parents
- vos oncles et tantes, cousins, cousines
- vos grands parents

Si certains de vos proches sont décédés (même jeunes ou à la naissance) ou s'ils ont un handicap, une maladie grave, rare, des malformations...
Nous vous demandons de vous renseigner sur le nom de la maladie et l'âge à laquelle elle est survenue.

A l'issue de ces questions, il est possible qu'un avis génétique soit demandé.

Nous vous remercions de l'attention que porterez à notre demande.

*Merci de votre participation,
L'équipe médicale de Don d'ovocytes*



CLINIQUE MUTUALISTE
LA SAGESSE
GROUPE **vyv**

Clinique Mutualiste La Sagesse
4, place Saint-Guénolé - CS 44345
35043 Rennes cedex
Tél. standard : 02 99 85 75 75
www.clinique-rennes.fr